

Rep'Air

Le trimestriel de la qualité de l'Air dans l'Ain et les Pays de Savoie - Automne 2008 - N° 34

Attention Poumon : C'est la rentrée pour les poussières en suspension...

Retrouvez les concentrations automnales sur nos 3 départements

Des questions à nos élus

Lettre ouverte de Maurice SONNERAT

L'Après-Grenelle

Quels changements pour demain

Rhône-Alpes



■ Lettre ouverte...

M. Maurice SONNERAT
Président d'Air-APS



Conseiller Général de la Haute-Savoie, Maurice SONNERAT est également, depuis le 24 mai 2007, le président de l'association.

Interview d'un élu local sur la problématique qualité de l'air...

- Pourquoi confier le suivi des problématiques atmosphériques à une association comme Air-APS ? Le fonctionnement d'Air-APS offre au citoyen une garantie de transparence et d'indépendance dans le traitement et la diffusion des informations relatives à la qualité de l'air. Ses adhérents sont répartis sous 4 collèges tous concernés par la problématique "Air": l'état, les collectivités territoriales et locales, les professionnels de l'industrie et du transport, ainsi que les associations de consommateurs et les personnes qualifiées (scientifiques et professionnels de la santé). Qui plus est, leurs compétences techniques sont guidées par le souci de garantir une surveillance et une information performante de la qualité de l'air car Air-APS effectue toutes ses activités dans le cadre d'une démarche d'assurance qualité ISO 9001.

- Pour le Conseil Général de la Haute-Savoie, quel est l'intérêt de connaître la qualité de l'air sur votre territoire ? Il est nécessaire de mesurer pour connaître, et de connaître pour agir. Dans le cadre de nos compétences, il nous semble indispensable sur notre territoire d'avoir un observatoire qui nous permette de suivre la qualité environnementale, d'autant que nous avons de nombreuses ressources naturelles à préserver et des espaces à protéger, pour que la Haute-Savoie continue d'être accueillante. La surveillance mais également la prévision de la qualité de l'air doit contribuer aux réflexions préalables aux scénarios d'aménagement, en simulant par exemple les impacts sur la qualité de l'air.

- Les collectivités devront mettre en place un Plan Climat, quel est selon vous, le rôle d'Air-APS dans cette démarche ? Air-APS a les outils afin de réaliser l'état initial de ce Plan Climat et se place en observatoire pour le suivi. En ce sens, Air-APS pourra fournir des données concrètes pour l'ajustement des politiques.

- Quels sont selon vous les enjeux pour les prochaines années ? Premièrement, une attention particulière devra être portée sur la qualité de l'air intérieur avec notamment un regard spécifique quant à l'utilisation de matériaux de construction et d'ameublement qui émettent des substances qui peuvent parfois être dangereuses pour la santé. Ensuite, de nouveaux polluants (Hydrocarbures Aromatiques Polycycliques H.A.P., Métaux lourds, Poussières très fines...) sont réglementés, il est essentiel qu'Air-APS puisse réaliser une évaluation de leurs concentrations pour le département de la Haute-Savoie. Enfin, nous avons besoin de plus en plus d'outils d'aide à la décision pour connaître l'impact de nos politiques sur la qualité de notre air.

- Avez-vous perçu un changement de comportement des citoyens par rapport à la problématique Air ? Nous avons tous, dans notre quotidien, des prises de conscience quant à l'avenir de notre planète. L'air est notre première ressource vitale, il est donc essentiel de le préserver. Nous percevons de plus en plus le rôle des parents dans la sensibilisation de leurs enfants. En tant que citoyen, nous sommes tous conscients de l'importance de gestes éco-citoyens au quotidien, mais la mise en oeuvre individuelle de ces actions n'est encore pas, au jour d'aujourd'hui, un réflexe général.

édito

Rep'Air

est un trimestriel d'information de la qualité de l'Air
de l'Ain et des Pays de Savoie - N° 34 - Décembre 2008

Directeur de Publication : Maurice SONNERAT

Membres du Comité de rédaction : Didier CHAPUIS, Caroline MOUREAUX

Out participés à la rédaction de ce numéro : Maurice SONNERAT
Créative maquette / Mise en page / Crédits photos : Fotolia et
Caroline MOUREAUX (hors signatures spécifiques).

Illustrations : La Toit à Vaches -

Dépôt légal de parution - N° ISBN en cours d'obtention

Tirage : 5050 exemplaires

Pour contribuer à la préservation de notre
environnement, ce document est imprimé sur du
papier recyclé 100 % sans chlore (Cyclus)
Imprimerie Kallitane - Tél. 04 50 69 01 97

Diffusion gratuite - Abonnement sur demande
Retrouvez ce n° et les archives de bulletins sur
www.atmo-rhonealpes.org

Né pas jeter sur la voie publique
(Art. L 541-10-1 du Code de l'environnement).

L'Air de l'Ain et des Pays de Savoie
430, Rue de la Belle Eau - Z.I. des Landiers Nord - 73000 Chambéry
Tél. 04 79 38 05 83 - Fax. 04 79 62 04 59
air-aps@atmo-rhonealpes.org
www.atmo-rhonealpes.org



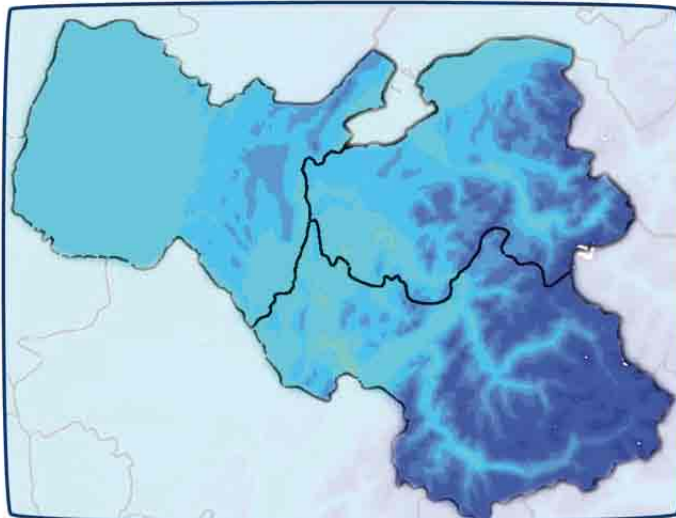
La Qualité de l'A

La modélisation du territoire

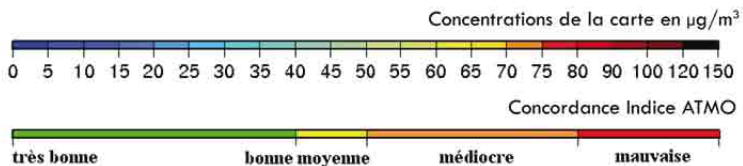


Grâce à la modélisation, la pollution peut être représentée cartographiquement et nous prenons donc connaissance de sa répartition spatiale, comme l'auraient fait des milliers de capteurs classiques...

Ci-contre, nous avons représenté les concentrations majoritairement observées de poussières en suspension, qui était le polluant le plus fréquemment rencontré au cours du trimestre (75 % des jours).

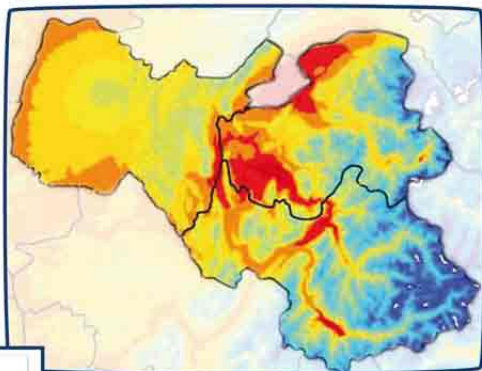
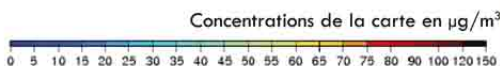


Cartographie de la qualité de l'air majoritairement observée sur les départements de l'Ain, de la Savoie et de la Haute-Savoie.

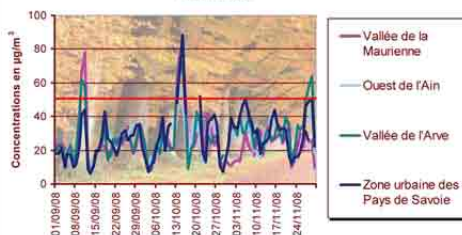


Air de l'automne

Cartographie de la pollution maximum relevée sur les départements de l'Ain, de la Savoie et de la Haute-Savoie.



Les moyennes journalières de Poussières en suspension du trimestre



Pourquoi l'indice a atteint des valeurs élevées ? Car les poussières en suspension se sont réveillées et leurs concentrations importantes ont donc impacté celui-ci. La preuve avec les données...

Le topo

C'est la rentrée pour les poussières en suspension... Comme nous pouvons le remarquer sur le graphique ci-dessus, dans les trois départements, quelques épisodes de pollution en poussières en suspension ont été observés, lors desquels les valeurs dépassent le seuil de la valeur limite de $50 \mu\text{g}/\text{m}^3$. Du 13 au 16 octobre, un dépassement du seuil d'information a été observé sur la totalité de notre territoire avec un pic de pollution à $88 \mu\text{g}/\text{m}^3$ sur la zone urbaine des Pays de Savoie. L'hiver étant précoce cette année, il faut savoir que les particules émises peuvent parfois atteindre des concentrations importantes lorsque les conditions météorologiques sont stables (absence de pluie et de vent). Mais rassurons-nous, plus de 90% du trimestre a bénéficié de concentrations en dessous de la valeur limite pour les poussières en suspension.

Ces poussières, d'où proviennent-elles ? Les poussières en suspension (plus connu sous l'abréviation PM10 pour celles dont le diamètre est inférieur à 10 micromètres) sont de fines particules portées par l'air. Leur origine est diverse, elles proviennent surtout des émissions de véhicules diesel, du chauffage et des industries. Pour limiter les émissions de poussières, tâchons de limiter l'utilisation de la voiture et de favoriser des modes de déplacement plus adaptés (vélo, transports en commun, etc...), et surtout n'oublions pas de régler régulièrement tous nos appareils de combustion (voiture, chauffage...).



Grenelle : horizon 2020.

- La règle d'or des 3x20 -

- Réduction des émissions de GES (-20%)
- Augmentation de l'efficacité énergétique (+20%)
- Utilisation des énergies renouvelables (+20%)

Issu de nombreux débats et de rapports des divers groupes de travail, le projet de loi de programme relatif à la mise en oeuvre du Grenelle de l'environnement adopté par l'Assemblée Nationale, a été présenté au comité de suivi puis déposé au Conseil d'Etat. Il regroupe un ensemble d'engagements et d'objectifs généraux à moyen et à long terme dans les domaines du bâtiment, de l'énergie et du climat, des transports, de la biodiversité... etc.

L'amélioration de la performance énergétique.

Les premiers articles du projet de loi visent à améliorer le respect de la réglementation thermique. Plusieurs mesures visent à faciliter la réalisation de diagnostics de performance énergétique et de travaux d'économie d'énergie, les nouvelles constructions devant consommer 50 Kw/m² contre souvent plus de 150Kw/m² aujourd'hui.

Côté urbanisme.

L'objectif vise à mettre en cohérence tous les documents d'urbanisme et à l'élaboration pour nombre de collectivités territoriales de "Plans climat-énergie territoriaux" avant 2012 et de rajouter des objectifs : réduction de l'étalement urbain, répartition territoriale équilibrée des commerces et des services, la diminution des obligations de déplacement...

Les transports.

Certaines mesures visent le développement des transports collectifs urbains et périurbains. Un objectif de réduction de 20% d'ici à 2020 des émissions de CO₂ est fixé. Pour les transports de marchandises, une taxe kilométrique sur les poids lourds pourra être effective dès 2011, et pour le transport de voyageurs, le transport ferroviaire sera privilégié afin de réduire les émissions de gaz à effet de serre et les pollutions atmosphériques. Les émissions unitaires des véhicules seront réduites à 130g de CO₂/Km contre 176 aujourd'hui.



Energie et Climat.

Le texte prévoit la réalisation de schémas régionaux du climat, de l'air et de l'énergie réalisés conjointement par le préfet de région et le président du conseil régional. La réduction des atteintes à l'environnement contribuant à l'amélioration de la santé publique, dans le cas de la qualité de l'air, plusieurs mesures sont proposées :

- la mise en place d'un plan de réduction des rejets des substances les plus préoccupantes dans l'environnement notamment le benzène, le mercure, le trichloréthylène et certains composés du chrome ;
- des objectifs de réduction des particules fines pour l'air extérieur sont fixés, l'objectif étant à hauteur de 10 microgrammes par mètre cube de particules inférieures à 2.5 micromètres. Il pourrait retenir 15 microgrammes par mètre cube comme valeur cible en 2010 et comme valeur limite à partir de 2015 ;
- la réduction de la pollution de l'air intérieur sera renforcée avec notamment l'étiquetage obligatoire sur les émissions en polluants volatils des produits utilisés dans l'ameublement et la construction, et l'interdiction des substances classées cancérigènes, mutagènes ou toxiques au sens de la réglementation européenne. De plus, dans les établissements publics recevant des populations vulnérables des systèmes de mesure et d'information sur la qualité de l'air intérieur seront mis en place.



Planète' AIR !

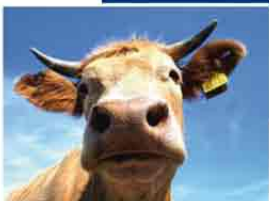
Et moi, je fais quoi ?

- Je privilégie les transports en commun
- Je vais à l'école ou au boulot à vélo
- J'utilise toutes les places de ma voiture en faisant du co-voiturage. Non seulement c'est plus sympa, mais en plus je partage les coûts de carburant et de stationnement
- Je coupe mon moteur lors des arrêts prolongés
- Je trie mes déchets afin de réduire la quantité à incinérer
- J'évite les efforts physiques lors des pics de pollution afin de ménager mon organisme
- Je fais régler ma chaudière, elle consommera moins et donc polluera moins
- Je ne brûle pas mes déchets verts, je les utilise pour enrichir mon compost ou je les emmène à la déchetterie où ils seront valorisés

S'informez

Les actus...

C'est ici que Marguerite vous raconte les potins de l'asso et les études en cours. . .



Etude de proximité urbaine à Chambéry et à Annecy.

Dans la perspective d'intégration des mesures de proximité trafic dans le réseau de surveillance, il a été décidé de mettre en place, pour une période d'un an, des mesures d'oxydes d'azote et de poussières au bord des axes urbains parmi les plus circulés d'Annecy et de Chambéry. Cette période de mesures se terminera cet hiver et nous permettra avec l'aide de l'outil de modélisation Exp'Air, d'évaluer les possibilités de prise en compte de la pollution de proximité pour l'information des populations.

La Fête de la Science.

Cette manifestation nationale nous accueille cette année sur nos trois départements de compétence : l'Ain, la Savoie et la Haute-Savoie. Un engagement actif dans cette manifestation dont l'enjeu est le rapprochement des citoyens et de la science. Scolaire, famille, expert ont pu voir, comprendre et évoluer au coeur de cet élément qui est si cher : l'air.



Campagne de mesures sur Ugine.

Pour la première fois, l'unité urbaine d'Ugine est investiguée par les analyseurs d'Air-APS. Cette agglomération, de près de 10 000 habitants, encaissée au pied du massif des Aravis, est soumise aux rejets polluants du trafic routier, du chauffage et de l'industrie. En plus des polluants classiquement mesurés (oxydes d'azote, poussières en suspension et ozone), Air-APS réalise des mesures de métaux lourds au cours de 4 périodes de 15 jours.

Le coin des petits...

Le concours de dessin

C'est Coralie ce trimestre qui a fait preuve d'une imagination débordante pour le concours de dessin et qui nous propose un moyen bien agréable d'aller à l'école : en vélo pardi !

Un grand merci pour ces jolies couleurs Coralie !
Et si vous aussi, ou vos petits, voulez nous envoyer vos chefs d'oeuvre, nous nous ferons un plaisir de les publier et de les commenter.

Chaque dessin paru recevra un petit cadeau : une lampe éco et écolo !

Tous à vos crayons !



Coralie, 9 ans.